

Corinne MOREL DARLEUX
Conseillère régionale Rhône Alpes
Secrétaire nationale du Parti de Gauche

Soutien à Franck Boissier

Je soussignée Corinne MOREL DARLEUX, Conseillère régionale Rhône Alpes et Secrétaire nationale du Parti de Gauche, tiens à affirmer mon soutien plein et entier à Franck Boissier dans le conflit qui l'oppose à Philippe Rupcic, photographe.

L'attaque en justice de M Rupcic contrevient à toutes les règles les plus élémentaires du droit à l'expression et aux principes mêmes du militantisme et de la fraternité.

La photo incriminée a fait l'objet d'une cession de droits moyennant paiement à l'intention du Parti Communiste Français qui en avait fait la commande dans le cadre d'une campagne contre les franchises médicales. Or M. Rupcic exige aujourd'hui auprès de M. Franck Boissier le paiement de ses droits d'auteur et un préjudice moral pour avoir publié sa photo sans son autorisation et sans sa signature.

Il a pourtant été demandé par le collectif unitaire contre les franchises médicales aux citoyens et militants de diffuser cette affiche le plus largement possible, sans aucune indication de limitation due à des droits d'auteur, et pour cause, ceux ci ayant déjà été réglés !

M Boissier ne pouvait en conséquence supposer une seule seconde que ce geste militant lui serait reproché par la suite, encore moins qu'il serait attaqué en justice et qu'on lui réclamerait de payer pour avoir exercé son devoir citoyen d'information et de sensibilisation par des outils mis à disposition librement et dont la diffusion a été encouragée.

Une condamnation de M Boissier serait une atteinte grave à la liberté de militer, et une bien malheureuse jurisprudence pour la poursuite des combats citoyens en faveur de la solidarité et de l'information.

La procédure engagée par M. Rupcic, scandaleuse et totalement inédite en milieu militant, ne doit pas aboutir.

Fait à Die (Drôme), le 22 septembre 2011

